

# Règlement du Concours Polytech Start ! – 2026

## Article 1 - Objet

Le concours **Polytech Start !** est organisé par **Polytech Nantes**, école d'ingénieurs de l'**Université de Nantes** (<https://polytech.univ-nantes.fr/fr/entreprises-et-partenariats/concours-polytech-start>).

Ce concours a pour objectifs de :

- Valoriser les **initiatives d'innovation et d'entrepreneuriat** portées par les étudiants
- Encourager la **créativité scientifique, technique et entrepreneuriale**
- Sensibiliser les étudiants à la **démarche de projet et à la valorisation de l'innovation**
- Favoriser les **échanges entre étudiants, enseignants, partenaires et alumni** autour de l'innovation
- Récompenser les projets les plus prometteurs par l'attribution de **prix financiers ou équivalents et de visibilité**

Le concours se déroulera le **17 avril 2026** de 9H à 12H30 sur le **campus de la Chantrerie à Nantes**, notamment dans la **rue de l'IRESTE** et dans des **salles de cours de Polytech Nantes**.

## Article 2 - Les candidats

Le concours est ouvert aux :

- **Étudiants de 4e année (4A) de Polytech Nantes de l'année 2025-2026**
- **Étudiants de PEIP2 de l'année 2025-2026**

Les projets peuvent être portés :

- Individuellement
- ou par un **maximum de trois participants**

Un groupe d'étudiants peut intégrer un **étudiant** de l'Université de Nantes.

Un projet **ne peut concourir que dans une seule catégorie** (cf Article3).

## Article 3 - Catégories du concours

Trois catégories de prix sont proposées :

### 1. Concours de la meilleure présentation technique et scientifique (catégorie 1)

Ce prix récompense la qualité d'un projet de **présentation technique et scientifique**

Prix attribués :

- **1er prix : d'une valeur de 300 €**
- **2e prix : d'une valeur de 200 €**

L'évaluation se fera selon une **grille de critères** fournie aux candidats à l'avance.

### 2. Concours du meilleur prototype (catégorie 2)

Ce prix récompense un projet ayant abouti à un **prototype fonctionnel ou démonstrateur technologique**.

Prix attribués :

- **1er prix : d'une valeur de 500 €**
- **2e prix : d'une valeur de 300 €**

L'évaluation se fera selon une **grille de critères fournie aux candidats à l'avance**.

### **3. Prix du meilleur plan de développement (catégorie 3)**

Ce prix récompense la **qualité d'un plan de développement économique**.

Prix attribués :

- **1er prix : d'une valeur de 1 000 €**
- **2e prix : d'une valeur de 500 €**

L'évaluation se fera selon une **grille de critères fournie aux candidats à l'avance**.

## **Article 4 – Dossier digital de candidature**

Chaque équipe devra déposer un dossier de candidature initiale avant la date limite **du 3 avril 2026**.

Pour tous les projets, le dossier digital de dépôt de candidature initiale se nommera :

- **Prénom et Nom de Famille du candidat1\_ Prénom et Nom de Famille du candidat2(éventuellement)\_ Prénom et Nom de Famille du candidat3(éventuellement)\_Catégorie1(ou 2, ou 3)**

Pour tous les projets, ce dossier digital de candidature initiale comportera :

- Une **diapositive PPT unique de présentation du projet avec le nom des participants**
- **Éventuellement, un pitch vidéo de 150 Mo maximum et de 3 minutes maximum**

Tous les fichiers doivent être nommés ! Pas de nom, pas de prise en compte.

Ce dossier de candidature initiale pourra être compété jusqu'au 7 avril, minuit, à partir de cette date, les juges pourront prendre connaissance des dépôts.

A la fermeture des dossiers, le 7 avril, le dossier de candidature de chaque équipe comportera :

- Pour la catégorie 1 : Une **présentation technique et scientifique**
- Pour la catégorie 2 : Éventuellement, une vidéo montrant un **prototype**, prototype qui sera présenté au jury le 17 avril

Selon la catégorie de projet, le 17 avril le jury évaluera :

- Pour la catégorie 1 : Au minimum, une **présentation technique et scientifique**, disponible depuis le 7 avril
- Pour la catégorie 2 : Au minimum, un **prototype visible et accessible**, pouvant être présenté au jury
- Pour la catégorie 3 : Au minimum, un **business plan ou plan de développement économique** disponible depuis le 7 avril, contenant au minimum :

- a) Un nom de projet ou de produit
- b) Un “executive summary” de 1page recto-verso
- c) Les tableaux suivants :
  - a. Un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
  - b. Un bilan prévisionnel pour l’année 1
  - c. Un tableau de flux de trésorerie mensuelle sur 1 an
  - d. Plan de financement sur 3 ans
- d) Des chapitres et annexes jugés pertinents

Le business plan ou plan de développement économique fera 8 pages recto-verso maximum en format PDF

Le 17 avril, pour tous les projets, sur stand, les étudiants en compétition pourront :

- Présenter une **vidéo de démonstration ou de représentation** du projet
- Fournir un **exemplaire de document commercial**, tel qu’une facture pro forma, un devis, une proposition commerciale ou tout autre support équivalent
- Afficher ou présenter un **support de communication visuelle**, incluant notamment un poster, une publicité, une description du projet ou tout autre élément promotionnel imprimé

Dans tous les cas, la présence d’au moins un candidat, le 17 avril 2026 est obligatoire, une absence signifiera un abandon de l’équipe.

Les **grilles d’évaluation des 3 catégories seront communiquées aux candidats en amont** du concours.

## Article 5 – Dépôt des candidatures

Les candidatures devront être déposées **avant le 3 avril 2026 à minuit** via la plateforme en ligne communiquée par Polytech Nantes.

Tout dossier incomplet ou transmis après cette date **ne pourra être pris en compte**.

La communication officielle du concours sera diffusée **courant mars 2026**.

## Article 6 – Modalités de sélection

Les projets seront évalués par un **jury composé d’enseignants, partenaires de Polytech Nantes et alumni**.

Les jurys s’appuieront sur des **grilles d’évaluation prédéfinies**, portant notamment sur :

- la qualité scientifique ou technique
- le degré d’innovation
- la faisabilité
- la qualité de la présentation (pour la catégorie 2)
- la pertinence économique (pour la catégorie 3)

Le jury est **souverain dans ses décisions**.

## Article 7 – Engagements des candidats

Les candidats s’engagent à :

- fournir des informations **exactes et sincères** dans leur dossier ;
- respecter les **lois et règlements en vigueur** ;
- présenter un projet dont ils détiennent ou partagent les **droits de propriété intellectuelle**.

La participation au concours implique **l’acceptation pleine et entière du présent règlement**.

## Article 8 – Le Jury

Le jury pourra être composé de :

- **enseignants de Polytech Nantes**
- **partenaires industriels**
- **alumni**
- **acteurs de l'écosystème entrepreneurial**

Les membres du jury s'engagent à respecter un **devoir de confidentialité** concernant les projets présentés.

Les décisions du jury sont **définitives et sans appel**.

## Article 9 – Propriété intellectuelle

Les candidats restent **propriétaires de leurs projets et des droits associés** dans la limite de la réglementation de l'enseignement supérieur dans ce domaine.

La participation au concours autorise Polytech Nantes à **mentionner les projets et leurs porteurs dans le cadre de communications liées au concours**.

## Article 10 – Responsabilité

Les organisateurs se réservent le droit de **modifier le calendrier ou les modalités du concours** en cas de nécessité.

La responsabilité de Polytech Nantes ne saurait être engagée en cas d'annulation ou de modification de l'événement pour des raisons indépendantes de sa volonté.

## Article 11 – Acceptation du règlement

La participation au concours **Polytech Start ! 2026** implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.